



Libye: « J'ai tout perdu. Ma femme. Mes enfants. Mon pays »

Par [Christophe Lamfalussy](#)

Mondialisation.ca, 08 novembre 2011

[La Libre](#) 7 novembre 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Le Libyen Khaled Hamidi a déposé plainte en Belgique contre l'Otan. Désormais recherché par Interpol, il s'explique dans une interview au Caire.

C'est un homme en état de choc que « La Libre » a longuement rencontré dans un hôtel du Caire. Un homme dont le destin a basculé en quelques minutes en juin dernier et qui se raccroche à quelques photos de famille. Un homme que le nouveau pouvoir libyen recherche à travers une notice rouge d'Interpol, et qui accuse, dans le même temps, l'Otan d'avoir décimé sa famille.

Khaled El Hamidi, 37 ans, fils d'un général libyen à la retraite, a perdu sa femme enceinte et ses deux enfants dans une frappe de l'Otan. Il a déposé plainte dans les mains de la justice belge. « J'ai tout perdu », nous dit-il dans le salon de l'hôtel. « Ma femme. Mes enfants. Mon pays. Ma maison. Mon argent. »

Le vent a radicalement tourné pour ce jeune Libyen. Issu d'une famille aisée et très proche de Kadhafi, l'avancée des troupes du Conseil national de transition (CNT) l'a forcé à fuir le pays début septembre. Premier arrêt en Tunisie, puis au Caire où un ami lui a prêté un appartement.

« Ma famille est dispersée. Nous sommes devenus des exilés. Mais je crois en Dieu et au destin », ajoute-t-il.

Khaled El Hamidi ne comprend pas pourquoi l'aviation de l'Otan a frappé à huit reprises la maison de son père et de sa famille, le dimanche 20 juin à 1h45. Treize civils sont morts dans l'opération : sa femme Safa (34 ans), son garçon Khewldy (3 ans), qui avait fêté son anniversaire la veille, sa fille Khalida (4,5 ans), un neveu, une tante, un cousin, deux jeunes filles au pair marocaines, deux enfants du voisinage et plusieurs membres du personnel, dont un garde.

« Le samedi 19 juin, nous avons fêté l'anniversaire de Khewldy », raconte son père, les larmes aux yeux. « Il m'a dit le matin qu'il voulait aller à Eurodisney et devenir Spiderman. Je lui ai promis qu'on irait. L'après-midi, j'ai tourné en motocyclette autour de la maison pour les enfants. Il y en avait des tas pour l'anniversaire. Je suis sûr que l'Otan a vu cela, avec tous les moyens qu'elle a ! La dernière chose que mon petit garçon m'a dite, c'est « je t'aime plus que tout ». Il m'a embrassé. Il avait trois ans. »

Les forces du CNT avançant progressivement grâce aux frappes de l'Otan, la famille El

Hamidi savait que la situation empirait. « J'ai dit aux jeunes que Kadhafi était un être humain, qu'il allait comme les autres mourir. Mais que la Libye ne mourra jamais. »

En soirée, Khaled El Hamidi s'est rendu à sa maison de Tripoli. Il a dîné avec deux amis. Sur le chemin du retour, vers Sorman, où se trouve la résidence familiale, quelqu'un a appelé son téléphone portable. « Nous étions proches de la maison », dit-il. « La dernière explosion a été horrible. Quand je suis arrivé, il ne restait plus rien. »

A plusieurs reprises, l'Otan a expliqué à la presse avoir visé à Sorman un « centre de commandement et de contrôle militaire » des forces pro-Kadhafi, mais le récit de El Hamidi contredit cette version. Dans la tradition arabe, la maison visée abritait toute la famille. Elle était hérissée d'une dizaine de coupes satellite permettant, selon Khaled El Hamidi, de recevoir la télévision dans chacune des chambres. Le compound comprenait une maison en forme de « L », une annexe et deux tentes bédouines. Avec une précision redoutable, les huit bombes ont tout détruit – sauf la chambre où le patriarche de la famille dormait.

Le père du plaignant, l'ancien général Khouildi El Hamidi, 70 ans, en a donc réchappé. Il fut l'un des douze compagnons de la révolution que Kadhafi mena en 1969 pour renverser la dynastie al-Senoussi. Après avoir été brièvement détenu en Tunisie début septembre, il a été laissé libre, avec interdiction de quitter le territoire tunisien.

« Mon père était très proche du régime, il était une figure historique, mais n'était plus dans l'armée. Il n'avait pas d'activité politique », dit-il, en ajoutant : « Même si mon père était le diable et avait tué des civils, pourquoi tuer des enfants, pourquoi cette famille ? Vous êtes venus avec une résolution pour protéger des civils ! »

Les El Hamidi étaient proches des Kadhafi. L'une de leurs filles a été mariée à Saadi Kadhafi, troisième fils du leader, grand amateur de football, dont les frasques dans les boîtes d'Italie et d'ailleurs ont défrayé la chronique. Il est aujourd'hui réfugié au Niger, et également recherché par Interpol.

Khaled El Hamidi, qui gérait à Tripoli une société de conseil en ingénierie, a souvent parlé de ses projets avec Kadhafi. Ancien étudiant à Genève, il joua un rôle d'intermédiaire pour le gouvernement libyen lors de l'arrestation de deux hommes d'affaires suisses et était à la tête d'une organisation humanitaire qui aide des enfants palestiniens de Gaza. Il décrit aujourd'hui Kadhafi comme un homme arrogant et qui avait perdu tout sens des réalités. Mais il souligne aussi son héritage, notamment son action en Afrique.

Sur son Iphone, Khaled El Hamidi a enregistré les vidéos qui montrent la capture de l'ancien leader libyen. Dans l'une d'elles, on voit un jeune milicien abuser sexuellement de Kadhafi. « Quelle humiliation pour ce vieil homme ! », dit-il, persuadé que le leader libyen « n'a compris qu'au dernier moment que son heure était venue ». Dans une autre, on voit un autre fils de Kadhafi, Mouatassim, hirsute, assis par terre dans une pièce. Il a été arrêté vivant. Il a été exécuté.

Le jeune Libyen est pessimiste pour l'avenir de la Libye. Il croit que la guerre n'est pas finie et que les tribus proches de l'ancien leader vont se rebeller. « A Syrte », dit-il, « ils ont tué près de 1 000 membres de la tribu de Kadhafi. Le problème des Occidentaux, c'est qu'ils sont naïfs. Ils n'évaluent pas la culture des pays dans lesquels ils interviennent. »

Khaled El Hamidi a décidé de porter plainte contre l'Otan trois jours après le bombardement,

le jour même où il retrouva le corps de ses enfants dans les décombres. Il réclame des « excuses » de l'Alliance atlantique et des compensations au civil. L'affaire a été confiée à deux avocats, le Français Marcel Ceccaldi et le Belge Ghislain Dubois. Le père d'une des baby-sitters marocaines, Aïcha Chlih, s'est joint à la plainte civile en dommages et intérêts.

Le 22 novembre, une juge du Tribunal de Première instance de Bruxelles se prononcera indirectement sur la recevabilité de la plainte en autorisant, s'il le faut, la désignation de deux experts. Dans cette procédure très embarrassante, les Affaires étrangères belges représentent l'Otan, car elle dispose de l'immunité sur le territoire belge. L'Otan n'intervient directement dans la justice belge qu'en matière commerciale. L'avocat des Affaires étrangères craint que si ce genre de plaintes se multiplie en Belgique, l'Otan déménagera dans un pays où son immunité est garantie.

« Je pourrais devenir un kamikaze et me faire exploser devant Sarkozy », dit Khaled El Hamidi. « Pour moi, l'Europe, c'était la patrie des droits de l'homme. Après ce qui m'est arrivé, je hais l'Occident. Mais j'ai foi encore en la justice. Je sais – j'ai visité Bruxelles – que les Belges ont un grand cœur. Je demande à la Belgique d'entendre ma plainte. »

C'est lui-même qui annoncera à « La Libre », quelques heures après l'interview, qu'une notice rouge d'Interpol a été élaborée sur lui à la demande du nouveau gouvernement libyen. Khaled El Hamidi figure parmi les 57 Libyens recherchés par Tripoli. Il est recherché pour « des crimes impliquant l'usage d'armes et d'explosifs ».

Selon nos informations, les Libyens lui reprochent d'avoir joué un rôle actif dans une tentative de reprise aux forces du CNT des villes de Zawiya et de Sabrata, à l'ouest du pays.

« Je crois », dit-il, « qu'ils veulent m'empêcher de me battre sur le plan légal en Belgique. Ils me reprochent d'avoir eu des armes. Mais tout le monde porte des armes en Libye ». On en saura pas plus. Mais une chose est sûre : les cartes ont changé de mains.

La source originale de cet article est [La Libre](#)
Copyright © [Christophe Lamfalussy](#), [La Libre](#), 2011

Articles Par : **[Christophe Lamfalussy](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca